

St Jean d'Aulps, le 05/07/2022

ATTESTATION

Je soussigné William CHALENÇON, Maire de la commune de Saint Jean d'Aulps –
autorise l'inscription à l'école de Saint-Jean-d'Aulps, pour l'année scolaire **2022/2023**,

de l'enfant :

né(e) le : à :

Domicilié(e) à l'adresse suivante :

74430 ST JEAN D'AULPS

Attestation faite pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
William CHALENÇON.